

MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Rapport du maire 2013



Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'article 955 du Code municipal exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Municipalité du Canton Clermont, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

1. L'analyse du bilan de l'année financière 2012;
2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2013;
3. La situation financière pour les lots intramunicipaux au 30 septembre 2013 ;
4. Le programme triennal d'immobilisations;
5. Les orientations de la municipalité pour l'année 2014;
6. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
7. Traitement des élus pour l'année 2013.

1. L'analyse du bilan 2012

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2012</u>
Taxes	167 173 \$	169 061 \$
Paiements tenant lieu de taxes	11 776	11 653
Autres recettes de sources locales	380 778	557 231
Transferts	393 637	519 795
Totaux :	953 364 \$	1 257 740 \$
<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2012</u>
Administration générale	115 665 \$	108 448 \$
Sécurité publique	52 712	59 301
Transport	361 885	189 456
Hygiène du milieu	48 552	46 919
Santé et bien-être	300	-
Aménagement, urbanisme et développement	353 034	579 743
Loisirs et culture	21 466	25 236
Frais de financement	-	-
Amortissement des immobilisations	-	47 646
Totaux :	953 614 \$	1 009 103 \$

L'analyse des chiffres ci-dessous nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 304 376 \$, que les dépenses ont également été supérieures d'un montant de 55 489 \$ par rapport à nos prévisions initiales.

Comme par le passé, vous pouvez le constater, nous pouvons vous confirmer que le suivi de nos finances publiques a toujours été effectué avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté. Nos gestionnaires sont très préoccupés et très efficaces

et ils s'efforcent, en tout temps, d'assurer un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition, mais ce, tout en devant s'assurer aussi de diriger les différents services de la municipalité en fonction des imprévus qui peuvent survenir.

2. La situation financière au 30 septembre 2013

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2013, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 394 055.45 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 959 993 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 364 378.77 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 959 993 \$.

Nos contributions financières pour 2013

Carrefour jeunesse emploi	120.50 \$
Comité jeunesse maison jeune d'Abitibi-Ouest	200.00 \$
Croix Rouge	150.00 \$
Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue	10.00 \$

3. La situation financière des lots intramunicipaux au 30 septembre 2013

Concernant les finances des lots intramunicipaux au 30 septembre 2013, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 332 975.51 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 413 118 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 304 034.92 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 413 118 \$.

4. Le programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 :

- Patinoire extérieure
- Tabliers pont dans le chemin Val Clermont
- Rénovation dans le bureau municipal
- Entretien et réparation chemins

5. Les réalisations 2013 et les orientations de la municipalité pour 2014

En 2013, nous avons finalisé les travaux de rechargement en concassé dans le chemin des 6^e et 7^e rangs. Nous avons également effectué quelques kilomètres de creusage de fossé dans le chemin des 4^e et 5^e rangs Ouest ainsi que dans le chemin du petit-quatre. Des travaux de débroussaillage ont été effectués sur 30 kilomètres sur la totalité des chemins de Clermont. Une subvention de 10 000 \$ de notre député François Gendron nous a permis entre autres de changer trois ponceaux. Le montant restant de notre taxe d'accise de 12 207 \$ nous a permis de payer une partie des travaux effectués sur les deux tabliers des ponts dans le chemin Val Clermont Est.

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier, nous avons reçu un montant de 156 607 \$ du ministère des Transports du Québec.

Nos orientations pour 2014

Nous avons plusieurs projets qui seront amorcés au courant la prochaine année en lien avec le programme électoral que Générations Clermont avait présenté aux citoyens. D'abord, je travaillerai personnellement à l'amélioration du site internet de la municipalité pour en faire un outil de communication utile et vivant pour la population du Canton Clermont. Ensuite, nous prévoyons faire l'inauguration du parc « Le bocage » en soulignant l'implication indispensable d'un citoyen dans notre milieu. Par ailleurs, nous doterons la

municipalité d'outils efficaces en matière de nouveaux arrivants et nous organiserons un évènement d'accueil pour ceux-ci. Dans la même veine, un conseiller prendra en charge ce dossier et s'impliquera dans les principales instances qui traitent de la situation des nouveaux arrivants en région. De plus, nous vous interpellons par l'entremise d'un comité consultatif dans le cadre de notre démarche d'élaboration d'une politique familiale. D'autre part, nous entreprendrons un travail d'envergure visant à créer un plan d'urbanisation qui s'étendra, sans aucun doute, sur plusieurs années. Finalement, nous poursuivrons les efforts pour l'amélioration du service internet et des travaux de nos infrastructures routières.

6. La liste des contrats de plus de 25 000 \$

Le Code municipal nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

9084-7930 Québec inc.	
• Entrepreneur	140 652.58 \$
Excavation Éric Lavoie	
• Rechargement 6 ^e & 7 ^e rangs	54 930.46
Corporation des chemins d'hiver :	
• Service de déneigement	47 865.54
Multi Service Robitaille	
• Débroussaillage	
• Creusage Fossés	47 039.71
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	49 368.03
Sylviculture La Vérendrye inc.	
• Convention d'aménagement	
• Service technique	78 238.97

7. Le traitement des élus pour 2013

La rémunération annuelle versée au maire est de 3 300 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 650 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 103 \$ et une allocation de dépenses de 551.50 \$.

Conclusion

Pour conclure, nous tenons à remercier les employés municipaux et les élus pour leur bon travail et qui contribuent au développement de notre communauté. Nous tenons à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles, membres de comités et membres de commissions. Le dévouement de ces personnes est indispensable, année après année, pour dynamiser notre territoire et pour unir notre collectivité.

Finalement, nous tenons à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le maire,
Alexandre D. Nickner